

## LE «C.P. A DEUX VITESSES»

Les mouvements pédagogiques réunis au sein du C.L.E.N. se sont confrontés sur le C.P. à deux vitesses remis à l'ordre du jour par le Ministre de l'Éducation et ils ont rédigé le texte suivant :

● *Devant la presse, le 17 février 1976, le Ministre de l'Éducation a présenté comme un projet les propositions avancées par lui voici un an.*

● *Voici ce qu'en dit Le Monde (18-2-1976) :*

«A partir de la rentrée 1977, (...) les enfants sortant de l'école maternelle pourront — après **«six à huit semaines d'observation»** — continuer dans le cours préparatoire première année ou passer directement en C.P.2. M. Haby a indiqué que plus de la moitié des élèves pourraient ne faire qu'un an de cours préparatoire, et a justifié ces **«deux vitesses»** par la proportion importante de redoublements dans les deux premières années actuelles d'école primaire (35 % selon le ministère). Les enfants qui ont **«un rythme plus lent»** pourraient ainsi, a indiqué M. Haby, acquérir les éléments de base — lecture, écriture, numération — à l'aide d'une pédagogie proche de celle de l'école maternelle et sans avoir le sentiment d'un échec humiliant.»

● *Les mouvements d'éducation nouvelle protestent contre un tel projet, radicalement opposé à leur action et à leurs idées pédagogiques.*

● *Le ministre conçoit, semble-t-il, la classe comme un regroupement d'éléments homogènes. Elle progresserait en obéissant à des normes préétablies.*

● *L'éducation nouvelle, en revanche, considère comme essentiel que la collectivité-classe reste composée d'enfants divers. Dans ce cas les méthodes d'enseignement doivent être suffisamment souples et individualisées. Ainsi chacun, quel que soit son «rythme», peut réaliser les acquisitions scolaires nécessaires, mais aussi épanouir tous les aspects de sa personnalité.*

● *En second lieu, le ministre ne paraît pas prendre en compte la vie communautaire de la classe. Et pourtant, celle-ci se trouve considérablement enrichie, dans tous les moments de la vie du groupe, par les échanges et les contacts entre enfants issus de milieux différents et porteurs d'expériences différentes.*

● *D'autre part l'application de méthodes concrètes et actives sera restreinte au seul groupe des enfants dit «à rythme lent» (selon quel critère ?). On tend une fois de plus à considérer ces méthodes comme spécifiques des enfants en difficulté alors que c'est par leur généralisation qu'on permettra à l'école de jouer à nouveau son rôle de formation en excluant toute ségrégation par l'échec.*

*Dans tous les domaines, scolaires ou non, où s'est offerte la possibilité d'appliquer ces méthodes actives — l'école maternelle en est un exemple remarquable — elles ont permis d'obtenir des résultats plus qu'appréciables dans la formation générale des individus. Cela a été suffisamment proclamé de source officielle pour qu'aujourd'hui nous réagissions au projet d'un pouvoir aussi prodigue de publicité que de contradictions.*

*Aucune réforme efficace ne peut se limiter au réaménagement interne d'une section. Dans le cas présent, elle doit rompre au contraire l'isolement du cours préparatoire en refusant de le spécialiser dans l'apprentissage accéléré de la lecture, en évitant toute rupture avec l'école maternelle comme avec le cours élémentaire qui doit rester classe de renforcement de la lecture.*

L'I.C.E.M. a participé à la rédaction de ce texte et se déclare prêt à s'associer à toute action concernant ce problème.